Ville de Genève
Conseil municipal

QE-14

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 8 décembre 1999 de M. Jean-Pascal Perler, intitulée: «Végétalisation en ville de Genève».

TEXTE DE LA QUESTION

Depuis un certain temps, la Ville de Genève semble être acquise au principe de la végétalisation des surfaces imperméables lorsque cela est possible.

C'est pourquoi les Verts aimeraient connaître le nombre et l'emplacement des divers lieux de la cité déjà végétalisés, ainsi que les futurs projets en attente dans les tiroirs de l'administration municipale.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE) a aménagé en son temps la toiture du kiosque du rond-point de Rive avec des végétaux évaporants.

Le surcroît de travail engendré par ce type d'aménagement (travail en hauteur, en milieu urbain, difficultés de l'approvisionnement du chantier) et le maigre résultat esthétique obtenu, ont fait que le SEVE n'a pas tenté d'autres expériences.

Une végétalisation pertinente peut être envisagée sur des bâtiments conçus à cet effet. La toiture doit être étanchéifiée et capable de recevoir un substrat (terreau ou gravillons) propice au développement des plantes.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 31 janvier 2007.